

DÉLIBÉRATION N°2025-2026_119
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance en date du 7 juillet 2026

7. Approbation des avis de la CFVU du 25 juin 2026 :

Point 7.1 Mise à jour de l'accréditation Diplôme d'études spécialisées de Pharmacie officinale et Diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie industrielle et recherche

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 12 Membres représentés : 10 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU les statuts de l'université Marie et Louis Pasteur,
VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 juin 2026.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la mise à jour de l'accréditation Diplôme d'études spécialisées de Pharmacie officinale et Diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie industrielle et recherche.

Besançon, le 7 juillet 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY

Annexe 7.1.1 : Avis CFVU 2025-2026_040 Mise à jour de l'accréditation Diplôme d'études spécialisées de Pharmacie officinale et Diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie industrielle et recherche

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026

AVIS N° 2025-2026_040
**De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur**

Séance plénière en date du 25 juin 2026

3. Mise à jour de l'accréditation du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de pharmacie officinale et DES de pharmacie industrielle et recherche

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 16 Membres représentés : 7 Total : 23	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur émettent un avis favorable à la mise à jour de l'accréditation du DES pharmacie officinale et du DES pharmacie industrielle et recherche.

Besançon, le 25 juin 2026

Le président de l'université,


Hugues DAUSSY


Avis publié sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le : **29 JUIN 2026**

Annexe 3.1 : Dossier de demande d'accréditation

Page 1 sur 1

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DU 3EME CYCLE COURT

DES DE PHARMACIE OFFICINALE ET DES DE PHARMACIE INDUSTRIELLE ET RECHERCHE

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Université : Université Marie et Louis Pasteur

UFR : UFR des sciences de la santé

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Etablissement		UNIVERSITE Marie et Louis Pasteur	
Adresse		1, rue Goudimel, 25000 Besancon	
N° SIRET	93810656400017	Code APE	85.42Z – Enseignement supérieur
Statut juridique : Etablissement Public National à caractère scientifique culturel et professionnel			
Représentant légal :			
Prénom	Hugues	Nom	DAUSSY
Fonction	Président		
Téléphone		Email	Hugues.daussy@umlp.fr

III. NOMBRE D'ETUDIANTS INSCRITS DANS LES DEUX DES « COURTS » A LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2026

A ce jour nous avons 44 étudiants en DFASP2 OP Officine, et 6 étudiants en DFASP2 OP Industrie.

IV. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Pr Ismaili Lhassane, Doyen du département de Pharmacie et directeur adjoint de l'UFR des sciences de la santé

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Fonction	Nom	Statut
Coordonnateur du DES Officine	Samuel Limat	Professeur des universités et praticien hospitalier
Enseignants	Sylvie Bobillier-Chaumont	Maitre de conférences des universités
	Anne-Laure Clairet	Maitre de conférences des universités et praticien hospitalier
	Corine Girard	Professeur des universités
	Marie Kroemer	Maitre de conférences des universités et praticien hospitalier
	Virginie Nerich	Professeur des universités et praticien hospitalier
	Yann Pellequer	Professeur des universités
	Anne-Charlotte Grillon	Professeur associé à temps partiel

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>	<u>Statut</u>
<u>Coordonnateur du DES Industrie recherche</u>	Yann Pellequer	Professeur des universités
<u>Enseignants</u>	Les enseignants mobilisés varieront en fonction des choix d'enseignements effectués par l'étudiant	

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU TROISIEME CYCLE COURT

DES de pharmacie officinale Le Diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie Officinale est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques en filière professionnelle "Officine".

La formation conduisant au diplôme est composée de deux semestres. Elle permet à l'étudiant :

- 1° D'acquérir et d'approfondir les connaissances et les compétences afférentes à la filière professionnelle officine ;
- 2° De préparer sa thèse en vue de l'obtention du Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie.

La formation comprend deux stages de pratique professionnelle, d'une durée de six mois chacun :

- 1° Un stage d'approfondissement en pratique officinale au cours du premier semestre ;
- 2° Un stage de pratique officinale en autonomie supervisée au cours du second semestre.

L'un des deux stages est à effectuer en priorité dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins, telles que définies par les ARS.

Ces deux périodes de stage comprennent :

- 1° Un temps de formation en stage à l'officine ;
- 2° Un temps de formation à l'université incluant des enseignements théoriques et pratiques, dirigés et en autonomie représentant entre 200 heures et 350 heures maximum répartis sur deux semestres.

Les enseignements font appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins, ainsi qu'à des approches pédagogiques variées, incluant la simulation.

Ils font aussi appel à la participation de patients, en binôme avec un personnel enseignant.

L'enseignement est réalisé dans une approche par compétences en s'appuyant sur le référentiel de compétences du Pharmacien d'Officine de l'arrêté du 31 décembre 2025 (Annexe II A).

Il est ainsi divisé en 4 domaines de compétences :

- 1. Dispenser des médicaments et produits de Santé**
- 2. Accompagner le patient dans son parcours de soins**
- 3. Exploiter et gérer une officine**
- 4. Déployer des actions de prévention et des santé publique**

Les Unités d'Enseignements participent à ces différents domaines de compétences et sont organisées en blocs.

DES de pharmacie industrielle et recherche Le Diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie Industrielle et Recherche est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques filière professionnelle " Industrie-Recherche ".

La formation conduisant au Diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie Industrielle et Recherche est composée de deux semestres. Elle permet à l'étudiant :

- D'approfondir les connaissances et les compétences afférentes à l'orientation professionnelle et au parcours de formation choisi ;
- De préparer sa thèse en vue de l'obtention du Diplôme d'État de Docteur en Pharmacie.

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dirigés et en autonomie, ainsi qu'un stage de pratique professionnelle d'une durée de six mois à temps plein ou d'une période équivalente en alternance avec les périodes de formation théorique.

Les enseignements universitaires font appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement.

L'enseignement est réalisé dans une approche par compétences en s'appuyant sur le référentiel de compétences du pharmacien de l'arrêté du 31 décembre 2025 (Annexe II B).

Il est ainsi divisé en 7 domaines de compétences :

- 1. Être acteur du cycle de vie des médicaments et autres produits de santé dans un contexte de recherche et développement**
- 2. Produire et garantir la qualité des médicaments et autres produits de santé**
- 3. Assurer le suivi réglementaire des médicaments et autres produits de santé**
- 4. Gérer, informer et accéder au marché des médicaments et autres produits de santé**
- 5. Être acteur de santé publique dans la distribution en gros du médicament**
- 6. Se former à la recherche dans le domaine de la santé**
- 7. Compétences transversales**

Les étudiants devront tous valider le domaine 7 et au moins un des autres domaines.

La validation de l'année de DES s'appuie sur :

- la validation d'enseignements pouvant être issus d'autres formations (Master, diplômes d'ingénieur, ...) et concourant à l'acquisition de compétences listées ci-dessus,
- la validation d'un stage de pratique professionnelle,
- la validation d'un portfolio de compétences.

Chaque étudiant, quel que soit le DES, sera suivi par un enseignant référent de (Art. 36 de l'arrêté du 31 décembre 2025).

Mutualisation des enseignements : Non

VII. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Des parcours de double diplôme sont proposés en pharmacie industrielle, en partenariat avec des écoles d'ingénieurs, notamment l'École des Mines d'Albi et l'ENSIC, afin de renforcer les compétences des étudiants à l'interface entre pharmacie et ingénierie.

VIII. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
- Du conseil d'administration (CA)
-

Dossier à déposer via l'application fresq

ANNE CHARLOTTE GRILLON

+33618915958
charlottegrillon@gmail.com

3 Impasse du Bois des
Chailles
25550 DUNG

Mariée, 1 enfant

Profil

Pharmacien titulaire depuis 2010, j'aspire à un management dont la force est le travail d'équipe, l'écoute et la bienveillance. J'interviens également au sein de l'université pour la filière officine, le partage et la transmission étant des valeurs essentielles.

Expériences

PAST UFR Santé, Université Pasteur à Besançon depuis Janvier 2024

Transfert de l'officine janvier 2021 avec construction d'un pôle médical associé

Fusion des 2 officines oct 2015

Achat fond de commerce Pharmacie des Bruyères Oct 2013 (Valentigney)

Achat fond de commerce pharmacie de Pézole Avril 2010 (Valentigney)

Remplacements en officines : Pharmacie de Pézole / pharmacie de Vermondans / pharmacie du Marché (Belfort) 2009 / 2010

Chargée de production — SNOP Etupes été 2001 15 jours

Chargée d'accueil Société Générale — étés 2001-2005

Agences de Valentigney, Héricourt, Besançon

Diplômes, Années

DU Alimentation santé et micro-nutrition faculté de pharmacie de Dijon 2016

DU phytothérapie et aromathérapie Faculté de pharmacie de Besançon 2013

Doctorat en Pharmacie UFR Santé Besançon 2009

Thèse : Vitamine K et Mémoire mention TB

Baccalauréat Scientifique option mathématiques Lycée le Grand Chénois Montébliard 2002

Brevet des collèges, collège de Bart 1999

Compétences

Présidente de l'association AEZVF (musique et handicap)

Pratique du violon depuis 12 ans

Permis B

Intitulé complet de la mention :

Responsable du parcours :

Année universitaire 2026-2027

Effectifs prévisionnels : 44

Pr. Samuel LIMAT, Responsable filière Officine et Responsable 3ème Cycle

Création d'un nouveau parcours

Intitulé	semestre	Nature	Nombre d'heures					Total	dont nombre d'heures de CM en distanciel	MCC	Commentaires
			Forum	CM	ED	TP	évaluation			Nature de l'épreuve	
BDC 1 : Dispenser des médicaments et autres produits de santé		BDC	0	31,5	31,5	0	3,5	66,5	17,5		validation de la mise en situation + moyenne >10 pour les UE du bloc avec compensation entre les UE du bloc et absence de note <6
Dispensations complexes	1+2	UE			7			7	0	examen terminal : contrôle de connaissances	
Prise en charge pédiatrique	1+2	UE		3,5	3,5			7	3,5	examen terminal : contrôle de connaissances	
Prise en charge de la femme enceinte	1+2	UE		7	7			14	3,5	examen terminal : contrôle de connaissances	
Prise en charge en psychiatrie	1+2	UE		3,5	3,5			7	0	examen terminal : contrôle de connaissances	
Insuffisance d'organe, transplantation	1+2	UE		3,5	3,5			7	0	examen terminal : contrôle de connaissances	
Pathologies spécifiques à l'officine	1+2	UE		3,5	3,5			7	3,5	examen terminal : contrôle de connaissances	
Aromathérapie	1+2	UE		3,5	3,5			7	0	examen terminal : contrôle de connaissances	dont aromathérapie& cancer
Qualité et préparation à l'officine	1+2	UE		7				7	7	examen terminal : contrôle de connaissances	UE commune avec le BDC 3
Mise en situation facultaire	2						3,5	3,5		validé/non validé	évaluation par des mises en situations sur la base des composantes essentielles du BDC
BDC 2 : Accompagner le patient dans son parcours de soins		BDC	0	42	35	0	3,5	80,5	14		validation de la mise en situation + moyenne >10 pour les UE du bloc avec compensation entre les UE du bloc et absence de note <6
Prise en charge du sujet âgé	2	UE		3,5	10,5			14	3,5	examen terminal : contrôle de connaissances	
Prise en charge en cancérologie	2	UE		14	7			21	7	examen terminal : contrôle de connaissances	
Maintien à domicile	1	UE		10,5	7			17,5	0	examen terminal : contrôle de connaissances	une demi-journée de mise en situation commune orthopédie- MAD
Orthopédie	1	UE		10,5	7			17,5	0	examen terminal : contrôle de connaissances	une demi-journée de mise en situation commune orthopédie- MAD
Nutrition et diététique	2	UE		3,5	3,5			7	3,5	examen terminal : contrôle de connaissances	
Mise en situation facultaire	2						3,5	3,5		validé/non validé	évaluation par des mises en situations sur la base des composantes essentielles du BDC
BDC 3 : Exploiter et gérer une officine		BDC	7	21	31,5	0	3,5	63	3,5		validation de la mise en situation + moyenne >10 pour les UE du bloc avec compensation entre les UE du bloc et absence de note <6
Droit Pharmaceutique et Économie de l'Officine, impact environnemental, numérique	1	UE	7	17,5	17,5			42	0	examen terminal : travail rédactionnel	
Qualité et préparation à l'officine	2	UE			14			14	0	examen terminal : contrôle de connaissances	UE commune avec le BDC 3
Méthodologie de la recherche en soins primaires	2	UE		3,5				3,5	3,5	examen terminal : contrôle de connaissances	
Mise en situation facultaire	2						3,5	3,5		validé/non validé	évaluation par des mises en situations sur la base des composantes essentielles du BDC
BDC 4 : Déployer des actions de prévention et de santé publique		BDC	0	7	17,5	14	3,5	42	3,5		validation de la mise en situation + moyenne >10 pour les UE du bloc avec compensation entre les UE du bloc et absence de note <6
Vaccination à l'officine	1	UE		3,5	7			10,5	3,5	examen terminal : mise en pratique	
Dispensation sous protocoles	1	UE			7			7	0	examen terminal : mise en pratique	
Dépistage et prévention	2	UE		3,5	3,5			7	0	examen terminal : contrôle de connaissances	
Prévention des intoxication macromycètes	1	UE				14		14	0	examen terminal : contrôle de connaissances	
Mise en situation facultaire							3,5	3,5		validé/non validé	évaluation par des mises en situations sur la base des composantes essentielles du BDC
BDC 5 : Professionalisation /application professionnelle / mise en œuvre professionnelle			0	21	7	0	7	35	17,5		Validation du bloc si : Stages 1 et 2 validés + portfolio validé (>10)
Accompagnement pédagogique et évaluations	1+2			17,5			3,5	21	14		
Stages	1+2	UE						0		validé/non validé	
Portfolio	1+2	UE		3,5	7		3,5	14	3,5	validé/non validé	
temps total d'enseignement			7	101,5	115,5	14		238	56		
Temps total (enseignement +accompagnement + évaluation)			7	122,5	122,5	14	21	287	56		
%			2,9%	42,7%	42,7%	4,9%	7,3%	100,0%	19,5%		

Conditions de validation de l'année :	Non-compensation entre les BDC. Tous les BDC doivent être validés pour valider l'année.
---------------------------------------	---